

Saint-Égrève

le journal

N° 252
DÉCEMBRE 2018



JOYEUSES FÊTES !

poivre rouge
RESTAURANT & GRILL

nouvelle carte



Service rapide • Restaurant **OUVERT 7j/7** midi et soir
du lundi au dimanche 11h30-14h00 et 19h00-21h30
vendredi et samedi soir jusqu'à 22h00

6, rue Louis Besançon - 38120 SAINT EGREVE
04 76 99 96 66  poivreroigesaintegreve

Krys **D. et V. BAPST** Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil ! **Nouvel espace enfants**



Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

2^e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit

04 76 75 61 18
Centre Cial Les Charmettes optiqueduneron@krys.com

CARROSSERIE de la PRIOLA 

Tous travaux de carrosserie
Grands, moyens
et petits travaux - Marbre
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70
1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Restaurant l'arbre Bleu 

Kyriad HOTEL *Restaurant ouvert du lundi au vendredi midi et le week-end pour tous événements familiaux ou sportifs à partir de 20 personnes*

Restaurant L'Arbre Bleu
8, avenue de la Louisiane - 38120 LE FONTANIL - Tél. 04 76 75 27 38




Gremeret
Jardins & Paysages
Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal

GROUPE Jacob Boyer Torrollion IMMOBILIER

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



EXCLUSIVITÉ LOCATION	SAINT-EGREVE Domaine Barnave Garage en sous-sol 15,63 m ² . Loyer 100 € + ch. 2 €. FA 90 €. Caution 200 €. Dispo de suite.	VOREPPE 326 rue J. Stravinsky 2 P+C 48,58 m ² , rdc surélevé, terrasse. Rénové. 1 ch. Loyer 576 € + ch. 85 € (chauf, ECF compris). FA 661 € dont EDL 237 €. Caution 576 €. Dispo le 05/12/18. DPE : E.
NOYAREY Chemin du Moulin 4 P+C 112 m ² duplex, rdc et 1 ^{er} ét. Repeint. 3 ch. Cave, garage, terrasse. Chauff ind gaz. Loyer 900 € + ch. 11 €. FA 930 € dont EDL 345 €. Caution 900 €. Dispo de suite. DPE : F.	VOREPPE 123 rue D. de Tassigny 4 P+C 78,22 m ² , rez jardin. 3 ch. Garage, jardin priv. Chauff ind gaz. Loyer 765 € + ch. 85 €. FA 850 € dont EDL 200 €. Caution 765 €. Dispo de suite. DPE : C.	SAINT-EGREVE 12 B rue du Drac Petite maison 2P+C 40 m ² . Gd jardin 480 m ² . BE. Calme. Cabanon. Chauff ind élec. Loyer 708 €. FA 520 € dont EDL 120 €. Caution 708 €. Dispo de suite. DPE : G (avant pose double vitr).

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle **04 76 940 940**




ECRAM
Le savoir-faire artisanal

QUALIBAT **RGE**

Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88 **DEVIS GRATUIT**
Fax 04 76 75 67 08
29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève

sommaire n°252



édito

Daniel Boisset
maire de Saint-Égrève

En cette fin d'année 2018 je tiens à avoir une pensée pour l'ensemble des Saint-Egrévois et en particulier ceux pour qui les services de la collectivité sont parfois nécessaires. Cela concerne bien sûr les bénéficiaires des aides liées au CCAS ou bien encore, et dans un autre registre, la solidarité avec nos aînés. Le 1^{er} décembre j'ai ainsi assisté au traditionnel repas qui réunit les seniors saint-égrévois. C'est toujours un moment chaleureux et authentique qui rappelle combien l'humain doit être au cœur de toute action.

Depuis que je suis à la tête de l'équipe municipale, soit depuis un an et demi, j'ai mis le dialogue et l'écoute au centre des échanges avec la population comme avec l'ensemble des acteurs de la Ville. Je tiens à ce que cette règle se décline dans l'ensemble des dossiers. Je pense notamment à l'urbanisme qui n'est jamais simple au sein d'une métropole. J'ai ainsi renouvelé lors du dernier conseil municipal tout mon attachement à ce que le PLUi porté par la Métro ne soit pas un document lointain et détaché de toute réalité du terrain. Pour moi il s'agit de faire que chaque projet, chaque renouvellement urbain dans la ville soit le fruit d'un échange entre les habitants et les porteurs de projets. La Ville se doit d'être un espace de dialogue mais aussi et surtout de vigilance. Nous ne laisserons jamais des intérêts privés déséquilibrer un quartier. Vous pouvez être certain de toute ma détermination à faire que Saint-Egrève connaisse un développement raisonnable et raisonné, ce qui apportera sérénité et bien-être.

En cette période de joie et de rassemblements familiaux, je vous souhaite à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous assure de mon plein engagement pour votre qualité de vie au quotidien.

Chaleureusement, votre maire

Daniel BOISSET

4-9 | les actualités

Décembre en fêtes ! C'est parti !
Du nouveau sur le marché
Les enfants ont leur Îlot
Rénovation ludique



| la Ville | 10-11

Participation



Des oiseaux et des smartphones
Solidarité
Un guide pour les seniors

| Dossier | 12-15

Vie associative

La Ville donne de l'espace aux associations



| les loisirs | 16-19

Focus

Les vastes mondes imaginaires

Événements

Skier ? plutôt trois fois qu'une
Salon régional de l'aquarelle : participez !



20 Info pratique
21 Petites annonces
22 Expression politique



Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Dépôt légal : décembre 2018

Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Égrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Égrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Véronique Jaubert

Rédacteur en chef : Amandine Venet

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication



Décembre en fête ! c'est parti !

Comme l'exige la tradition saint-égrévoise, à la fin de l'année tout s'accélère et les manifestations s'enchaînent à un rythme effréné jusqu'à la fin des vacances de Noël. Petit calendrier local de l'Avent !

Du 6 au 16 décembre

► **Exposition "Les Arts en fête"** dans les salons du Château Borel. Visites les jeudis de 16h à 19h, les vendredis de 14h à 17h15, les samedis et dimanches de 14h à 17h30.

Vendredi 7 décembre

► **Collecte de jouets** organisée par l'antenne saint-égrévoise du Secours Populaire dans la galerie du centre commercial Carrefour. De 9h à 19h.

► **Audition chant** à l'auditorium de L'Unisson de 19h45 à 20h30.

Samedi 8 décembre

► **Fête de fin d'année de l'école de Rochepleine** place Nelson Mandela par les parents d'élèves dès 10h. Ateliers lettres au Père Noël et bricolages pour les enfants (gratuit). Expo-vente de confiseries, buvette et déambulation par la compagnie Air d'Ailleurs (11h).

► **Contes et musique "les mémés parlent aux bébés"**, spectacle gratuit (dès 6 mois) par les compagnies du Bazar au Terminus et Raymond et Merveilles. à 10h et à 11h (deux séances) à la bibliothèque Barnave. **Réservation obligatoire : 04 76 75 40 63 ou auprès des bibliothécaires.**

► **Atelier de création** pâte fimo par l'association MJC à la Maison des Solidarités et des Familles. De 14h à 17h.

Réservation : 04 76 75 47 25.
► **Showcase** de Slim Scraggy Soul à la bibliothèque Barnave en partenariat avec Retour de Scène/Dynamusic. 17h. **Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

Dimanche 9 décembre

► **Avant-première "Rémi sans famille"** à La Vence Scène. 17h30.

Du 10 au 25 décembre

► **Tombola de Noël** des commerçants. Rendez-vous dans les commerces participants.

Mercredi 12 décembre

► **Heure du conte de Noël** à la bibliothèque Rochepleine. 10h30.

► **Cinéma, "Petits contes sous la neige"** séance animée à La Vence Scène, suivie d'une animation jeux par la ludothèque de l'Association Familiale. 15h.

► **Audition cordes** 1^{er} cycle à l'auditorium de L'Unisson. De 19h à 20h.

Jeudi 13, vendredi 14 déc.

► **Ecole de La Monta**, exposition de travaux manuels réalisés par les élèves sur l'écologie et les matériaux de récupération et vente de livres par la librairie Le Square à l'école maternelle de la Monta. De 16h15 à 18h45. Puis, lecture de contes par les bibliothécaires le vendredi. 18h.

Vendredi 14 décembre

► **Concert, "L'Amérique"** par l'ensemble vocal Atoutchoeur de Meylan, l'orchestre de cordes et les chorales de L'Unisson, à La Vence Scène. Un voyage dans les œuvres des plus grands compositeurs américains des XX^e et XXI^e siècles interprétées sur scène par 125 artistes dirigés par Christophe Jean-Baptiste ! 20h. **Réservation au 04 76 56 53 18.**

En savoir + :

www.lavencescene.saint-egreve.fr

Samedi 15 décembre

► **Atelier parents/enfants "Créations de Noël"** par l'Association Familiale à l'Espace Europe pour confectionner en famille ses décorations de fête. **Sur inscription : 04 76 75 27 57.**



► **Atelier de création** de cartes Pop-up pour les fêtes animé par la plasticienne Val B. à la bibliothèque Barnave. 15h.

► **Zumba de Noël** par la MJC dans la salle polyvalente du Patio. De 15h à 17h.

Réservation : 04 76 75 47 25.

► **Apéro concert** de chansons françaises au Patio avec Jean-Marc Desmesporian. De 20h30 à 22h30. **Participation libre.**

Dimanche 16 décembre

► **Ateliers, "Kinder + sport basket day"** par la section basket l'USSE au gymnase Lionel Terray, matinée découverte ouverte aux enfants de 2008 à 2013. De 9h à 12h.

► **Avant-première "Mia et le lion blanc"** à La Vence Scène. 15h.

► **Concours de belote** organisé par le Comité des fêtes à la Maison des Solidarités et des Familles avec de nombreux lots à la clef. 14h.

Mardi 18 décembre

► **Concert** de musique de chambre à l'auditorium de L'Unisson. De 19h à 20h.

Mercredi 19 décembre

► **Première représentation** des classes d'éveil et d'initiation musicale à la chapelle du CHAI. De 15h à 16h30.

► **Chant choral et goûter de Noël** à l'auditorium de L'Unisson. Deux séances : de 14h à 14h45 et de 17h à 17h45.

► **Audition** échange interclasses de L'Unisson à la chapelle du

CHAI. De 18h15 à 19h15.

Mercredi 19, jeudi 20

et lundi 24 décembre

► **Les marchés fêtent Noël**, animations et distribution de papillotes proposées par la Ville et les commerçants égayent les marchés de Saint-Egrève.

Attention, le marché du 25 décembre est avancé au lundi 24.

Jeudi 20 décembre

► **Concert** des ensembles instrumentaux dans le cadre du réseau des écoles de musique de Saint-Egrève et du Fontanil avec Saint-Martin-le-Vinoux à La Vence Scène. 20h. **Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

Vendredi 21 décembre

► **Ballet au cinéma, "Casse-noisette"** à La Vence Scène. 20h.

Samedi 22 décembre

► **Taekwondo**, Tournoi de Noël de l'USSE à la Halle Jean Balestas. De 9h à 20h.

Lundi 31 décembre

► **Réveillon** de la Saint-Sylvestre par le Comité des Fêtes à l'Espace Robert Fiat animé par Maxisound Diffusion. De 19h30 au petit matin.

Inscriptions et renseignements : 04 76 75 61 18 ou 06 75 06 21 21.

Vendredi 4 janvier

► **Soirée dansante** Black and White pour les 11-15 ans au Patio aménagée par le Pôle Jeunesse. De 19h30 à 22h.

Lumières nocturnes



La ville s'illumine

C'est le 7 décembre, avec un jour d'avance sur la fête lyonnaise, que Saint-Egrève entre dans les lumières. En effet, à partir de cette date et jusqu'au 14 janvier prochain, 150 décors lumineux installés par le centre technique municipal doivent illuminer une partie des nuits saint-égrévoises. Loués par la Ville à une entreprise spécialisée, ces éclairages de fête équipés d'ampoules led très basse consommation, sont renouvelés tous les trois ans. A l'image de ce qui avait été proposé l'an dernier, c'est au niveau du carrefour des deux massifs, à l'entrée nord de la ville, qu'une grande partie des décors (50 pour être précis) sont concentrés. Une jolie façon de mettre en valeur ce secteur qui a été en grande partie redessiné et amélioré ces dernières années. A noter, les lumières seront allumées tous les jours jusqu'à minuit. Sauf à Noël et au Jour de l'an où elles brilleront toute la nuit. ■

L'ITALIE EN SOIRÉE : Laurence Grolle, spécialiste des produits italiens, vient rejoindre le marché de fin de journée du parc de la Mairie pour y proposer pâtes fraîches, charcuteries et fromages transalpins

Le plateau des fromagers

Sur un plateau de fromages, il n'y a jamais assez de choix ! Et pour le plus grand bonheur des amateurs, le nombre de fromagers qui fréquentent les marchés de Saint-Egrève s'est récemment étoffé. Ainsi, "Luigi Mistrulli" et "la coopérative de l'Entremont" ont rejoint "le Ch'tit" et "Saveur et tradition", portant ainsi à quatre le nombre de spécialistes des produits laitiers sur le marché de Fiancey-Prédieu, de quoi faire tourner la tête et frémir les papilles des gourmands !

Du nouveau sur le marché

Ça bouge (légèrement) sur le marché de Fiancey Prédieu. En effet, à compter du 4 décembre, les commerçants non sédentaires qui se retrouvent ici les mardis se redéployeront du côté du square Armand Nordon. Ce petit changement dans les habitudes a été décidé en accord avec les marchands, mais aussi les commerces sédentaires et la Ville. "Cette évolution a été demandée par les différents acteurs concernés", explique Sébastien Cattani, régisseur en charge des mar-

chés à Saint-Egrève qui rappelle que le mardi, "les commerçants non sédentaires sont moins nombreux que le vendredi. Il se trouve que plutôt que de s'étaler comme c'était le cas jusqu'alors, ils préfèrent se regrouper afin de proposer une offre cohérente aux Saint-Egrévois. Proposer un marché plus concentré, plus proche des commerces du secteur permet de faciliter les courses des utilisateurs en rapprochant les différents points de vente. C'est l'idée classique de l'activité qui attire l'activité". ■



Les commerçants relancent leur Tombola



Tombola des commerçants : décollage immédiat !

Au même titre que les décorations de Noël classiques, à Saint-Egrève, l'un des marqueurs des fêtes de fin d'année c'est la grande tombola des commerçants soutenue par la Ville ! Cette année, cette signature visuelle évolue et la banderole "je participe" se transforme en oriflammes rouge et or qui seront installés devant les vitrines des commerces participants. Hormis cette évolution cosmétique, rien ne change. Ainsi, du 10 au 25 décembre, plus de 62 000 tickets seront distribués aux clients des 29 commerçants qui se sont mobilisés pour mettre en place l'événement. Voyages de rêve à Zanzibar ou au Québec, sorties gourmandes et autres cadeaux sont une fois encore en jeu et les heureux gagnants seront tirés au sort le 16 janvier à 19h30 en Mairie. ■

Fiancey-Prédieu : panorama en acti

Le quartier de Fiancey-Prédieu poursuit sa mue. A proximité de la station de tram, point d'équilibre du secteur, les abords se modernisent, s'embellissent et la vie

locale se recentre actuellement autour de nouveaux équipements publics et de nouveaux commerces de proximité. En effet, alors que côté Vercors, le Domaine

2017



L'îlot des enfants

La piscine chantie

2018



Ouvert en mai dernier et inauguré vendredi 23 novembre (voir aussi en page 8) l'îlot des enfants héberge le multi-accueil du Néron, un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) collectif de 40 places, une ludothèque de l'Association Familiale et le relais d'assistantes maternelles (RAM). Bâtiment de 690 m², l'équipement en rez-de-chaussée dessiné par le cabinet R2k, fait la part belle au bois et aux solutions techniques respectueuses de l'environnement. 2 500 000€ ont été consacrés à ce projet dont un million de subventions provenant de la CAF et du Département. Ses abords ont bénéficié d'un traitement paysagé de qualité, le terrain a été remodelé, une passerelle et des cheminements piétons et cycles créés et 175 nouveaux "sujets" y ont été plantés dans le cadre du plan 1000 arbres.

A noter : dans les années à venir, à deux pas de cet équipement, la place Salvador Allende devrait, à la demande de la Ville, bénéficier d'une rénovation totale par la Métropole... ■

Les travaux de la future piscine intercommunale ont débuté en septembre dernier. Le terrassement et les fondations de l'équipement sont déjà réalisés et la mise en fonction de ce bâtiment dessiné par le groupement d'architectes Berthomieu-Bissery-Mingui est toujours programmée à l'horizon 2020.

Coiffée d'une toiture végétalisée, la piscine proposera un espace couvert d'une surface de plancher de 2 487 m² environ dans lequel on retrouvera notamment un bassin sportif de 375 m², un bassin destiné

on

du Square offre à la fois logements, locaux associatifs et commerciaux, Côté Chartreuse, la création de l'Îlot des Enfants et de la piscine intercommunale participent

au renouveau des lieux. Le point sur un site qui se transforme.



ncine en
er

Tout nouveaux tout beaux !



à la récupération et à l'apprentissage et l'aquagym de 120 m², et une pataugeoire de 30 m² en plus des vestiaires, sanitaires et autres locaux administratifs. Un espace extérieur comprendra un bassin spécialement dédié à la détente et aux loisirs prolongé d'une pelouse solarium de 1 500 m². Une attention toute particulière est apportée à l'intégration paysagère, ainsi qu'aux contraintes du site. Le montant prévisionnel des travaux de construction et d'aménagement des abords est estimé à 7 381 572 € hors taxes, frais d'honoraires et d'assurances. ■

Un ensemble de quatre bâtiments en R+3 surmontés d'un attique organisés en six montées d'escaliers a été réalisé par la SDH, la Safilaf et Accelia entre la RD 1075 en bordure du square Armand Nordon. Les travaux ont débuté en 2015 et se terminent actuellement. L'ensemble compte 92 logements dont 34 sont dédiés à la location aidée. Cinq sont d'ailleurs labellisés Habitat Seniors Services (HSS). En rez-de-chaussée, ils accueillent les nouveaux locaux de la pharmacie de Prédieu, la nouvelle salle municipale destinée aux activités associatives, un Carrefour Express, une banque, un primeur (la Carotte Joyeuse) ainsi que Technosens, une entreprise numérique spécialisée dans l'accompagnement des seniors.

A noter : la Ville a demandé à ce que le square Armand Nordon bénéficie lui aussi d'une rénovation par les services de la Métropole. ■

Les enfants ont **leur îlot** !

Véritable havre de paix, le pôle enfance de Fiancey vient tout juste d'être officiellement inauguré à l'occasion d'une cérémonie qui a réuni autour du maire Daniel Boisset, Anne-Laure Malfatto, présidente du conseil d'administration de la CAF de l'Isère, Anne Gerin, vice-présidente du Département et Catherine Kamowski, députée de l'Isère ainsi que de nombreux élus de Saint-Egrève, les personnels petite enfance de la Ville, les partenaires financiers de la commune, les architectes du cabinet R2K qui ont conçu le bâtiment et les familles des enfants accueillis ici. A cette occasion, le nouvel équipement dédié à l'accueil des tout-petits à Fiancey a été baptisé "l'îlot des enfants" et le



prix de la construction bois qui lui a été remis par les étudiants architectes a été présenté au public.

Un an et cinq mois ont été nécessaires et suffisants pour que l'îlot des enfants sorte de terre. Lancés en janvier 2017,

les travaux se sont déroulés jusqu'au printemps 2018 pour que l'équipement puisse enfin accueillir ses premiers petits utilisateurs le 28 mai. Après une petite période de "rodage", 20 nouvelles places ont pu être créées au 20 août

dernier dans l'établissement. Il porte donc à 169 le nombre de places en multi-accueil qui sont proposées aux familles sur la commune. Cela permet à la Ville de recevoir 363 enfants dans ses cinq équipements réservés à la petite enfance. ■

(2 500 000 €

C'est environ le budget consacré à la création de l'îlot des enfants. La CAF a participé à hauteur de 426 000 € et le Département à 540 000 €.

Zapping du mois

OCTOBRE

Mardi
30



Yippee-ki-yay !

Ils ne sont pas trop "lonesome" les cow-boys du Pôle Jeunesse. Pendant les vacances, c'est même en groupe que les jeunes Saint-Egrévois ont eu l'occasion de parcourir les vastes plaines et de se perdre dans les grands espaces du "wild wild Isère" grâce aux sorties organisées par le Pôle Jeunesse. A cheval, à moto, à Paris ou dans le Vercors, les 12-17 ans ont une fois de plus pu mettre à profit leurs congés pour découvrir de nouveaux horizons. Et dire que ça recommence avec les vacances de fin d'année ! Yippee-ki-yay !

Quels **talents** !



Le jury du Tremplin remet le premier prix à l'équipe de "Paper-clay"

La cinquième édition du Tremplin jeunes talents a réuni la crème de la crème du court-métrage local à La Vence Scène. Rendez-vous incontournable orchestré par l'équipe du Pôle Jeunesse en partenariat avec La Vence Scène, l'événement a une fois de plus fait salle comble. Il faut dire, qu'à l'occasion de cette soirée exclusivement dédiée au septième art, une dizaine de films réalisés par des talents de 12 à 25 ans ont été sélectionnés pour être présentés au public à l'occasion d'une soirée "XXL". Le jury, composé de professionnels du cinéma, a eu bien du mal à décerner son grand prix, mais, après de longues discussions, c'est le film d'animation "Paper-clay" qui a emporté la première "statuette" saint-égrévoise. Réalisé en cinq demi-journées seulement, le court-métrage a séduit à la fois par ses qualités techniques que par son scénario et le message qu'il véhiculait. Le palmarès a été complété par deux deuxième places ex-aequo, "The topic bubble arena", réalisé par un collectif saint-égrévois lors des Rencontres cinématographiques de La Vence Scène, et "La cavalerie", un western féministe échirollois. Fidèles à leur réputation, animateurs et jeunes du Pôle Jeunesse ont mis les petits plats dans les grands pour animer ce mini festival... ■

Une ville à **trois fleurs** !



La Ville aux petits soins pour ses espaces verts

Victoire ! Le verdict du jury régional des villes et villages fleuris vient de tomber et c'est officiel : Saint-Egrève compte désormais trois fleurs à son palmarès ! Dans le courrier de félicitations adressé à la commune par les organisateurs de ce concours, il est précisé que cette distinction vient récompenser la démarche de valorisation des espaces publics

saint-égrévois mais aussi les animations et la promotion autour de ses actions sur les espaces verts, la diversité du patrimoine végétal et du fleurissement ainsi qu'une gestion environnementale exemplaire et les nombreuses actions engagées pour améliorer le cadre de vie. "La démarche et la stratégie de valorisation mettent en valeur le potentiel architectural, paysager,

naturel, patrimonial et urbanistique de la commune. Les efforts pour l'amélioration de la qualité et du cadre de vie sont significatifs. La commune se donne ainsi les moyens d'offrir une image et un environnement favorable à l'attractivité de son territoire tout en respectant l'identité et le caractère des lieux". ■

PISTE CYCLABLE : dès janvier prochain, la Métropole doit intervenir sur les pistes cyclables des berges de l'Isère pour y aménager un tronçon "autoroute à Vélo". Des fermetures de cette voie sont à prévoir

Rénovation ludique



Après de très longues années de bons et loyaux services, les jeux pour enfants installés dans le parc Marius Camet ont été remplacés par la Ville. Ce chantier, a notamment été l'occasion pour les équipes du centre technique municipal de changer la dalle sur laquelle est posé le sol souple qui assure la sécurité des petits utilisateurs. Les structures en elles-mêmes ont aussi été remplacées par des éléments tout neufs ! La commune a consacré 30 000 € à ce chantier de rénovation. ■

Vandalisme bis

Samedi 10 novembre les services techniques de la Ville ont dû sécuriser deux jeux du Parc Barnave qui ont été vandalisés. Le jeu principal et la balançoire ont été fermés jusqu'à nouvel ordre. En effet, la balançoire (mise en place il y a moins de trois mois dans le cadre du dispositif APIH) a été incendiée. En outre, des débris de verre ont été volontairement dispersés sur le jeu principal. Si les agents sont intervenus pour en enlever un maximum, tous n'ont pu être ratissés et d'autres interventions seront nécessaires pour éviter des blessures. Ces jeux sont donc fermés sans doute plusieurs semaines et les coûts de réparation seront élevés. Une plainte pour dégradations a été déposée.

Zapping du mois

NOVEMBRE
Vendredi
30



Première pierre

Une cérémonie officielle a réuni de nombreux représentants de la Métropole, du Département, de l'Etat autour des élus du SIVOM du Néron à l'occasion de la cérémonie officielle de pose de la première pierre de la future piscine intercommunale. Pour mémoire, les travaux de cet équipement qui comptera deux bassins intérieurs et un à l'extérieur ont commencé au mois de septembre dernier et devraient encore se poursuivre jusqu'en 2020.

Participation

Des oiseaux et des smartphones

APIH a parlé et les deux projets lauréats de l'année sont la création de nichoirs à oiseaux et la mise en place de bornes de recharge autonomes pour smartphones. Explications.

Le 28 novembre, les projets retenus par les Conseils des habitants dans le cadre du dispositif APIH et les raisons qui ont conduit à ces choix ont été présentés aux élus du Conseil municipal. Ce sont "deux projets très différents dans l'air du temps" constate Yannick Danielou, l'un des membres de l'instance participative.

Nature...

Premier lauréat de cette seconde édition de l'appel à projets et initiatives des habitants, Olivier Galéa ne cache pas son enthousiasme. "Quand j'ai découvert le dispositif, j'ai immédiatement pensé à la question environnementale et j'ai



proposé d'installer des nichoirs à oiseaux dans les espaces publics. L'urbanisation impacte les oiseaux en réduisant leur habitat. Mon projet était de leur offrir des espaces pour qu'ils puissent se reproduire. A l'origine, je pensais que les nichoirs pouvaient être réalisés par des classes, mais finalement, le projet a évolué et s'est développé par rapport à mon idée initiale au fur et à mesure qu'il est passé dans la moulINETTE de APIH. C'est chouette de voir les énergies se fédérer. Ça permet d'espérer une réalisation plus grande que l'idée originale. Pour cela, la Ville a travaillé avec la Ligue de Protection des Oiseaux, pour localiser les sites où les poser. Ils accueilleront

non seulement des oiseaux mais aussi des chauves-souris". En tout une centaine de nichoirs devraient pouvoir être installés.

... et technologie

Le second projet lauréat est né dans l'imagination d'un groupe de jeunes saint-égrévois à l'occasion de la Fabrik d'ID. Durant cet atelier de réflexion, ces derniers ont proposé de mettre en place des bornes de recharge gratuites pour les appareils nomades. "Cela concerne tout le monde", constate Fabien Scarbelli chargé de mission concertation pour la Ville qui explique que trois de ces bornes vont

être installées. "Fonctionnant à l'énergie solaire, elles permettront de recharger téléphones et autres appareils via une prise USB". Mais si le principe est arrêté, la Ville va encore travailler avec les jeunes pour identifier les sites d'implantation de ces nouveaux équipements. "Il faut que ce soit des endroits bénéficiant d'un bel ensoleillement, situés sur des zones de passage mais relativement éloignés des habitations pour éviter toute éventuelle gêne aux riverains", continue l'agent municipal qui rappelle que ces projets devraient être réalisés courant 2019. ■

Zapping du mois

NOVEMBRE

Judi
8



PLUi en questions

Pour permettre aux Saint-Egrévois de mieux comprendre le projet de PLUi, la Ville a organisé une journée portes ouvertes dédiée au projet métropolitain. Près de 150 personnes sont venues se renseigner auprès des techniciens et des élus afin d'avoir les clefs de lecture pour s'exprimer lors de l'enquête publique programmée par la Métro au printemps prochain.

Le choix des Conseils des habitants

Très impliqué dans les Conseils des habitants, Yannick Danielou a suivi avec attention la sélection des projets APIH par ces derniers.

Contrairement à l'an passé, les membres de ces instances participatives disposaient d'une enveloppe globale de 45 000€ pour financer autant de projets qu'ils le jugeaient nécessaire en fonction de critères précis. "Les nichoirs à oiseaux ont tout de suite séduit", explique le Saint-Egrévois qui rappelle que "nous sommes en banlieue d'une agglomération. Ici il y a nécessité de favoriser la reproduction des espèces dans des espaces de plus en plus urbains. C'est en cela que l'idée d'implanter des nichoirs à oiseaux a semblé intéressante et pertinente afin de conserver ici des populations d'oiseaux diversifiées. L'idée répond bien au besoin, dans les agglomérations, de compenser l'évolution de l'occupation de l'espace pour conserver la faune sauvage". Le projet initié collectivement par les jeunes a pour sa part "fait plus débat et l'objet de plus de controverses". Finalement, les Conseils des habitants ont ainsi validé l'idée car "c'est un service qui répond à des attentes actuelles et à l'intérêt général."

Solidarité

Un guide pour les seniors

Saint-Egrève, il n'y a pas d'âge pour en profiter. Pour aider les seniors à connaître les services qui les concernent, la Ville vient d'éditer un "guide senior".

«C'est tellement évident que c'est étonnant de penser que ça n'existait pas avant», constate Evelyne Joyaud, adjointe en charge des solidarités à tous les âges de la vie en feuilletant le guide senior de Saint-Egrève qui sort fraîchement des rotatives de l'imprimeur. Réalisé par la Ville, il recense l'ensemble des services proposés aux retraités. «Il a été édité afin qu'une première distribution puisse se faire le jour du repas de Noël des seniors (le samedi 1^{er} décembre NDLR)», continue l'élue.

Participation

Aussi simple d'accès soit-il, ce document a fait l'objet d'une attention toute particulière,

explique Solène Appourchaux responsable des animations seniors au CCAS. «Si la collecte d'informations de tout ce que propose Saint-Egrève et son CCAS afin d'améliorer le quotidien des seniors était aisée, l'organisation de celles-ci a demandé plus de travail. Nous avons réfléchi à la meilleure manière de faire en collaboration avec des associations de seniors de Saint-Egrève dans le cadre de la commission bien vieillir de la Maison des Solidarités et des Familles continue la jeune femme qui rappelle que ce groupe est constitué de représentants d'associations locales. «Les petits frères des pauvres, dimanche ensemble, le club informatique senior, le club

des Mails et celui de Fiancey-Pré-dieu se sont mobilisés pour organiser le guide, en définir la porte d'entrée, l'offre de services, réfléchir sur les titres des rubriques».

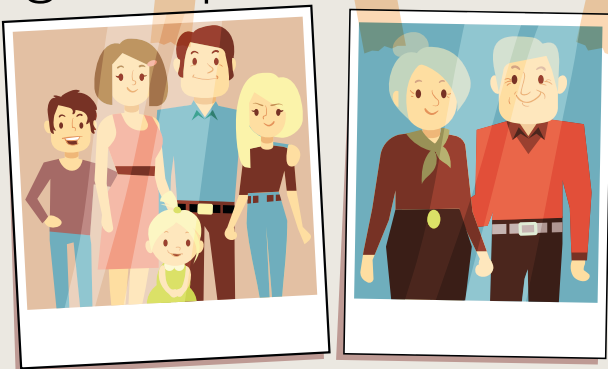
Enjeux

Donner une image réductrice des seniors était l'un des écueils que souhaitaient éviter les concepteurs de l'ouvrage. «La cible, ce sont les plus de soixante ans. Or entre le troisième et le quatrième âge, les attentes et les besoins sont extrêmement différents. Il a fallu réfléchir à

donner des informations pertinentes qui ont du sens pour tout le monde et développer un habillage graphique pertinent», poursuit la jeune femme qui rappelle que les 2 000 exemplaires de ce guide sont mis à disposition en mairie et dans différents sites municipaux. ■



Parentalité et grand-parentalité



C'est une édition spéciale "grands-parents" des questions de parents qui est organisée le 15 décembre à 10h par la Maison des Solidarités et des Familles à la bibliothèque Barnave. Cette rencontre est l'occasion pour les familles d'échanger sur la place et le rôle de chaque génération dans une famille et d'aborder la place de chacun par rapport à l'enfant sous l'angle de la psychologie ou du droit avec la juriste Dominique Mattano et la psychologue Agathe Vincent. Rendez-vous réguliers qui permettent d'accompagner les Saint-Egrévois dans leur rôle éducatif, les "Questions de parents sont organisées deux ou trois fois par an. Les thématiques sont définies par les acteurs éducatifs du territoire dans le cadre du Projet Educatif Local. Ouvertes à tous, elles proposent un espace d'échanges et d'informations aussi bien pour les familles que pour les professionnels", explique Virginie Guiol coordinatrice de la Maison des Solidarités et des Familles. ■

Zapping du mois

NOVEMBRE
Dimanche
11



Célébrations

Il y a tout juste cent ans était signé l'Armistice qui mettait fin aux hostilités de la Première Guerre mondiale. Lors de la commémoration de ce centenaire, les Saint-Egrévois se sont mobilisés pour célébrer la paix. Alors que l'association Histoire et Patrimoine Vence Neyron Cornillon a distribué les premiers exemplaires de "A nos poilus" aux souscripteurs de l'ouvrage, Saint-E philatélie proposait une exposition à l'Hôtel de Ville. Après les commémorations qui ont rassemblé plus de 500 personnes à La Monta, c'est à La Vence Scène où étaient proposés des films sur ce thème que s'est poursuivie la journée.



dossier

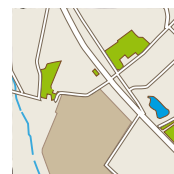
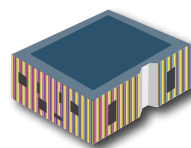
Vie associative

Pour mener à bien leurs activités, les associations ont souvent besoin d'espace(s) ! En effet, pour se réunir, pratiquer ensemble un loisir, un sport ou des actions caritatives, se rencontrer, travailler, faire une assemblée générale... il est bien souvent nécessaire de disposer de lieux adaptés. C'est donc pour les accompagner, que la Ville met à leur disposition des salles et des équipements entiers. Une offre de locaux, qui ne cesse d'évoluer en fonction des besoins de chacun. Et avec l'ouverture début décembre de la nouvelle salle polyvalente de Prédieu, Saint-Egrève développe encore son soutien aux associations. L'occasion de faire le point sur les différents équipements destinés à permettre aux bénévoles locaux d'organiser leurs activités en groupe et d'en mieux connaître le mode de fonctionnement.



sommaire du dossier

- page 13
La Ville donne de l'espace aux associations
- page 14
Les espaces associatifs de Saint-Egrève





La Ville donne de l'espace aux associations

En trois petites semaines, la salle polyvalente de Prédieu a déjà été adoptée par les associations qui la fréquentent régulièrement. Ainsi, alors que le Club de Fiancey-Prédieu s'y donne rendez-vous chaque lundi et jeudi après-midi pour y organiser ses activités régulières, les autres jours de la semaine ce sont Saint-E Philatélie ou encore Nous les Nounous, l'activité socio-linguistique de l'Association Familiale et même le CCAS qui occupent régulièrement cet espace de 80 m² flambant neuf dans lequel la Ville a investi environ 248 000€. "Les premiers retours sont très positifs" se réjouit Geneviève Reynier, adjointe en charge de la vie associative qui rappelle que cette nouvelle salle polyvalente, qui remplace celle qui existait avant dans le secteur, n'est qu'un des nombreux espaces que la commune met gratuitement à disposition des associations. "En tout, Saint-Egrève dispose d'une trentaine de salles réparties en une quinzaine de sites. A celles-ci s'ajoutent bien évidemment les équipements sportifs mis à disposition des clubs

par la Ville et le SIVOM", précise Aurélie Debart, responsable de la direction culture, sport et vie associative.

C'est pour qui ?

Les publics concernés par la mise à disposition de ces salles sont nombreux. "55 ou 60 associations profitent de créneaux réguliers dans l'un ou l'autre des équipements saint-égrévois. Ces derniers sont mis à disposition aux associations qui ont leur siège social à Saint-Egrève et dont les 2/3 du bureau au moins et 75 % des adhérents sont eux-mêmes saint-égrévois. En dehors des créneaux réguliers, la Ville peut aussi prêter ponctuellement des locaux pour une manifestation associative ou pour une assemblée générale", continue la directrice tandis que Geneviève Reynier insiste sur le fait que "ces locaux sont en fait partagés entre tous les Saint-Egrévois et permettent de faire vivre la ville au quotidien. En plus des associations, les professionnels et les particuliers peuvent les louer pour y organiser des réunions de travail, ou des réunions de famille comme à la Maison Borel. Et puis ces salles

sont aussi le lieu de l'expression démocratique puisqu'elles peuvent aussi être prêtées aux partis politiques pour qu'ils y organisent leurs réunions". Bref, espaces partagés par excellence, les salles associatives ont autant de fonctions différentes qu'elles ont d'utilisateurs.

"Pour obtenir un créneau régulier, il faut que les associations en fassent la demande en mai pour la saison qui va de septembre à juin. Les demandes sont examinées en commissions en juin et les créneaux attribués en fonction de différents critères" rappelle Aurélie Debart qui souligne le fait que "si les salles tournent quasiment à plein régime en après-midi et en soirée, il reste des possibilités d'occupation de ces espaces en matinée".

Evolutions

"L'ouverture de la salle polyvalente de Prédieu, n'est qu'une des évolutions récentes de l'offre de la Ville à destination des Saint-Egrévois", rappelle Geneviève Reynier indique qu'il y a "quelques mois nous avons inauguré le nouveau vestiaire de la solidarité du Secours Populaire que la Ville a aménagé

dans l'entresol de la Maison des Solidarités et des Familles. A côté de celui-ci, nous terminons d'ailleurs de créer de nouveaux locaux qui recevront dès janvier prochain la Banque Alimentaire. Les locaux de la rue de Planfay que l'Association Familiale occupait pour cette activité devraient prochainement pouvoir recevoir une autre association. En outre nous avons engagé une réflexion sur la mise en accessibilité des rares espaces associatifs de la Ville qui ne le sont pas encore".

Affaire à suivre donc... ■

7 JOURS SUR 7 (OU PRESQUE)

Les salles associatives de la ville sont a minima ouvertes de 8h à 22h du lundi au vendredi. Certaines d'entre elles sont aussi accessibles les samedis et dimanches. Si Saint-Egrève prend à sa charge les factures énergétiques et celles d'eau nécessaires au bon fonctionnement de ces espaces, elle en assure également la propreté puisque les équipes de ménage y passent trois à cinq fois par semaine. Elle en gère l'entretien en réalisant régulièrement des travaux de peinture et de rénovations divers.

PRATIQUE : pour tout connaître de ces espaces, les réserver ou les louer : contactez la Maison des associations au 04 76 94 90 59

dossier ... Les espaces associatifs de Saint-Egrève

Local de répétition de Rochepleine	
Salles	2
Adresse	Parc de Rochepleine


Espace Europe	
Salles	8
Adresse	33 avenue de l'Europe


La Maison des associations	
Salles	4
Adresse	1 rue Casimir Brenier Tél. 04 76 94 90 59

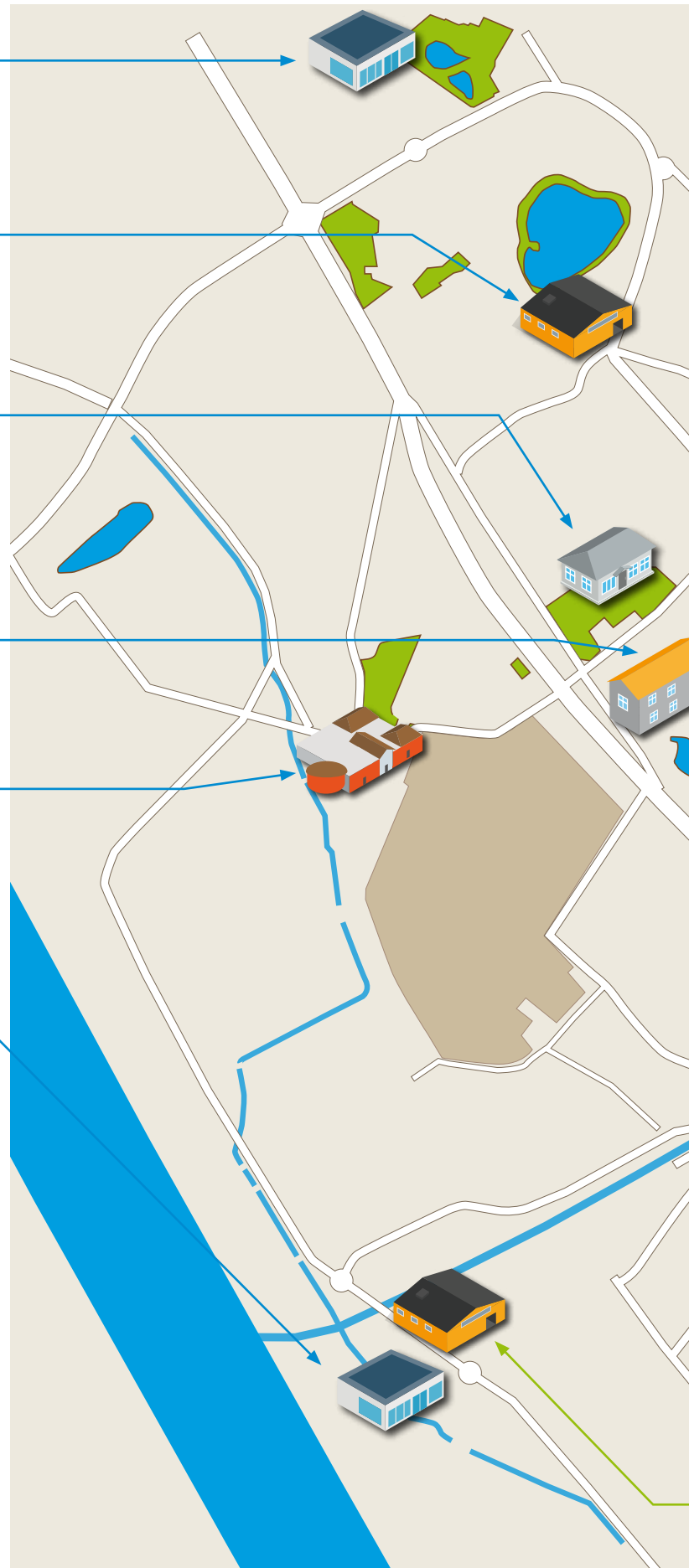
Maison Borel	
Salles	2
Adresse	Rue des Mails

Maison des Solidarités et des Familles	
Salles	8 + 1 cuisine
Adresse :	38 rue de la Gare Tél. 04 76 56 05 40
Gestion partagée Maison des associations / MSF	

Espace artistique urbain	
Salles	2 spécialisées (théâtre et arts plastiques)
Adresse	Locassadi rue des Glairaux
Gestion service culturel	

 **Les espaces associatifs de Saint-Egrève**
(gestion Maison des associations)

 **Salles à destination des associations sportives**
(gestion service des sports)





Les Scilles du Néron	
Salles	3
Adresse	Quaix-en-Chartreuse

Espace associatif de la Monta	
Salles	2
Adresse	Av. médecin général Viallet

Espace associatif Visancourt	
Salles	5
Adresse	Rue des Mails

Espace associatif de Planfay	
Salles	1
Adresse	Rue de Planfay

Foyer de l'USSE	
Salles	7 + 6 locaux spécifiques
Adresse	Complexe sportif J Balestas Rue des Brieux

Local Rugby	
Salles	1
Adresse	4, rue des Mails
Gestion service sport	

Espace Robert Fiat	
Salles	2 (festive/sportive et danse)
Adresse	Parc de Vence 9 Avenue de la Monta

Le Patio	
Salles	5 (spécialisées ou non)
Adresse	Parc de Vence 7 Avenue de la Monta
Gestion par le Pôle Jeunesse	

Club-house du tennis	
Salles	3
Adresse	Chemin du Muret

Salle polyvalente de Fiancey	
Salles	1
Adresse	Place Salvador Allende

Salle polyvalente de Prédieu	
Salles	1
Adresse	Square Armand Nordon

Boulodrome couvert	
Salles	3
Adresse	29 rue des Glaireaux
Gestion service sport	



Les vastes mondes imaginaires

Depuis son bureau, Eric Tasset voyage à travers le temps, l'espace et les dimensions. Auteur d'ouvrages historiques et de romans jeunesse, le Saint-Egrévois construit des châteaux forts et développe une incroyable quantité de projets. Rencontre.

A l'origine, Eric Tasset voulait se lancer dans la rédaction d'un roman médiéval dont l'action se serait déroulée dans la région. Naturellement curieux et désireux de se baser sur une documentation sérieuse, il commence donc quelques recherches, se pique au jeu et accumule une masse impressionnante d'informations sur les châteaux forts de la région. Une somme ! À tel point qu'alors qu'il commence à démarcher des éditeurs, le jeune ingénieur rencontre les éditions de Belle-donne. Celles-ci, plus intéressées par un ouvrage technique que par son roman publient en 1995 le premier livre du Saint-Egrévois : *"L'Isère des châteaux forts"*, 265 pages de recherches illustrées par l'auteur qui s'évertue à faire découvrir les

châteaux médiévaux de l'Isère. Photographies, plans et dessins de reconstitution permettent aux lecteurs de découvrir les légendes et les trésors disparus de la région. De fil en aiguille, il produit un autre ouvrage sur cette histoire castrale méconnue et deux livres sur les contes et légendes du Dauphiné toujours aux éditions de Belle-donne. *"Après avoir fait beaucoup d'Histoire, j'avais besoin d'un contact plus cash avec les ados, la jeunesse"* se souvient l'écrivain.

Thomas Passe-Mondes

Ce contact, ce sera Thomas Passe-Mondes, une série historico-fantastique de huit tomes qui s'adresse à un lectorat plus jeune. Thomas, le protagoniste de ces romans vit à Sassenage, *"un site que j'aime bien à cause de son château fort, de ses cuves et de ses légendes"* et se découvre la capacité d'explorer le monde parallèle d'Anaclasis. Un univers qui ressemble étrangement au nôtre mais où Grenoble est un lac au dessus duquel plane une ville vivante... *"On est clairement dans la fantasy"*, explique l'auteur qui souligne qu'il s'est toutefois appuyé sur certains faits réels pour imaginer cet univers. *"Grenoble a effective-*

ment été un lac, mais c'était à la sortie de l'aire glaciaire", explique Eric Tasset. Au fil des huit tomes de cette saga, le jeune homme gagne en maturité et grandit avec ses lecteurs.

Nuits d'ivresses... littéraires

Depuis trois ans, et la sortie d'Ancyre qui clôture le cycle de Thomas Passe-Mondes, Eric Tasset n'a rien publié. Mais cela ne veut pas dire qu'il a posé sa plume. Bien au contraire *"j'ai trois livres sous le coude dont "Le templier", un roman de SF pour enfants"*, s'amuse Eric Tasset qui confie *"être en recherche d'éditeur mais je ne fais pas beaucoup d'efforts"*. Il faut dire que ses rares temps libres, il les consacre à d'innombrables projets auxquels s'associe de plus en plus volontiers son fils à qui il a transmis le virus de la curiosité. *"En ce moment nous fabriquons ensemble des boucliers vikings. On aimerait bien faire un petit musée des armes"*. Mais comment ce père de famille, ingénieur dans l'industrie au quotidien, trouve le temps de créer ses mondes parallèles, de fouiller l'histoire et de développer mille projets à la fois ? *"J'écris la nuit. Mais avec*

le temps ça devient plus difficile", s'amuse-t-il. Et de préciser que l'écriture lui *"permet de vivre des vies que l'on ne vivra jamais. Mais malheureusement à de très rares exceptions près, on ne vit pas de l'écriture"*. Cette activité, aussi vitale soit-elle pour le Saint-Egrévois reste donc une passion malgré les bonnes ventes de ses différents ouvrages.

Sumériens, SF et philo

Toutefois, malgré la fatigue de ces nuits blanches passées à noircir des pages et des pages, l'auteur vient de finir un roman fleuve prenant place chez les Sumériens, les inventeurs de l'écriture, et ne manque pas de projets d'écriture. *"Je veux écrire un livre dans chaque domaine !"* ambitionne Eric Tasset qui se voit bien faire *"un ouvrage de vulgarisation scientifique, un bouquin de philo, un polar, refaire un livre d'Histoire... ça et toutes les idées que je n'ai pas encore eues"*. Et quand il ne construit pas des châteaux forts en briques réfractaires dans son jardin, il arpente l'Isère pour y découvrir des vestiges moyenâgeux ou y dénicher des traces de la vie des Gaulois... ■

La saga en bref

Thomas Passe-Mondes, retrace en huit volumes les aventures d'un orphelin de 14 ans qui a l'étrange capacité de voyager entre notre monde et celui, plus fantastique, d'Anaclasis. Au total, la saga compte plus de 2000 pages. Edités par la maison belge Alice Jeunesse, les ouvrages (brochés ou numériques) sont disponibles dans les librairies locales ainsi que chez les plus grandes enseignes de la vente en ligne.

Numérique : je veux l'avoir et je l'aurai !

Pour aider les Saint-Egrévois à arpenter sereinement le cyberespace, la bib' propose un programme de "musclature numérique"! Des ateliers gratuits sur inscription sont régulièrement organisés pour apprendre et bidouiller sur les cinq postes de l'espace multimédia de Barnave. Les prochaines sessions sont consacrées à la découverte des fonctionnalités des smartphones Android et IOS le vendredi 14 décembre à 10h et à la création d'un site web avec les logiciels Wordpress et Joomla le mardi 18 de 17h30 à 19h. ■



(200

C'est en grammes le poids des quatre liseuses numériques disponibles au prêt à la bibliothèque Barnave depuis cet été. Chacune peut contenir plusieurs dizaines de romans à emporter partout !

Skier ?

Plutôt trois fois qu'une !



sportifs d'assouvir leur passion. La section ski de piste par exemple, propose des sorties chaque dimanche dans les plus beaux massifs de la région. Plus d'une douzaine de journées permettent ainsi à ceux qui le souhaitent de profiter sereinement des domaines skiables des stations alpines. En savoir + : www.usse-skidepiste.fr.

ou 06 09 89 39 34.

La section ski nordique pour sa part organise des sorties hebdomadaires pour les pratiquants loisirs (à partir de janvier) mais emmène aussi les compétiteurs sur des courses longue distance. Tous les détails de ses activités sont à découvrir sur www.usse-skinordique.fr.

Enfin, les amateurs de marches enneigées peuvent se tourner vers Saint-Egrève Accueil qui organise (en fonction de la météo) des sorties raquettes. Pendant la saison raquettes et ski de fond, le programme est défini en fonction de la météo neige chaque mardi pour le jeudi suivant.

En savoir + : seaccueil.free.fr/index.php ■

Alors que la section ski-surf du Sou des écoles (www.soude-secoles-stegreve.fr) a lancé la saison des sports d'hiver des plus jeunes, à l'occasion de sa réunion de préparation du 23 novembre dernier, deux autres clubs sont sur les starting-blocks pour emmener les Saint-Egrévois profiter des joies de la montagne. Que l'on soit adepte du ski de piste ou du ski de fond, à Saint-Egrève, deux sections de l'USSE dédiées à l'une et l'autre de ces activités permettent aux

Un Noël tout foot !

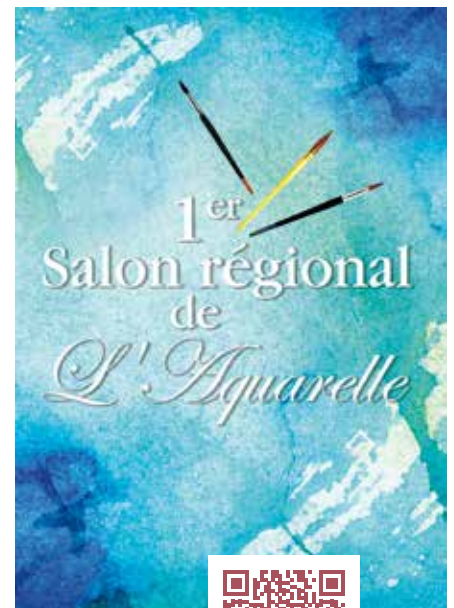
Pour la 24^e édition du tournoi de Noël du 2RFC, qui se déroule du 26 au 30 décembre, plusieurs centaines d'enfants de 8 à 12 ans vont débarquer des quatre coins du département pour se retrouver au complexe Jean Balestas. Généralement plus de 70 équipes viennent disputer près de 200 matchs durant cinq jours de compétition festive qui voient s'affronter les meilleures formations masculines et féminines locales. En savoir + : www.2rfc.org

Salon régional de l'aquarelle : participez !

Du 3 au 14 avril 2019, Saint-Egrève organise son premier salon régional de l'aquarelle. Au programme : 12 jours de fête autour de l'aquarelle mêlant expositions, stages, et démonstrations. 20 artistes de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont invités à prendre part à cet événement et doivent faire acte de candidature avant le 18 décembre prochain. Un dossier complet est à transmettre par mail à aquarelle@mairie-st-egreve.fr

Pour participer, il suffit d'être majeur, d'habiter en région Auvergne-Rhône-Alpes, d'avoir réalisé au moins une exposition personnelle et de mettre à disposition à titre gratuit un maximum de cinq œuvres originales pendant toute la durée du salon.

Un comité de sélection se réunira en janvier prochain pour choisir les aquarellistes qui



web+



participeront à l'événement. ■

En savoir + : service culturel de Saint-Egrève : 04 76 56 53 18 ou culturel@mairie-st-egreve.fr

VACANCES : le vestiaire de la solidarité du Secours Populaire est fermé du 24 décembre au 4 janvier. Reprise des activités le 9 janvier

Vendredi 14 décembre à 20h

Atoutchœur, au cœur de l'Amérique



Avant-premières en rafale

En décembre, le cinéma de La Vence Scène fait son cinéma et multiplie les événements. Parmi les dates à retenir, plusieurs avant-premières doivent permettre au public saint-égrévois de découvrir avant tout le monde "Rémi sans famille" à l'occasion d'une séance jeune public le 9 décembre à 17h30. "Mia et le lion blanc" profite également d'une telle programmation exceptionnelle le 16 décembre à 15h.



Mercredi 12 déc. à 15h

Petits contes sous la neige

La Vence Scène propose aux plus jeunes une séance animée autour de sept courts-métrages d'animation franco-tchèque de Filip Diviak, Krishna Chandran A. Nair. D'une montagne enneigée en passant par une mer étoilée, d'une ville tranquille à un océan agité, les héros de ces films évoluent dans un univers joyeux et poétique.

La séance est suivie d'une animation avec la ludothèque de l'Association Familiale. Dès 3 ans.



Le grand ensemble vocal amateur Atoutchœur de Meylan invite les ensembles vocaux et cordes de L'Unisson à parcourir les grands espaces d'outre-Atlantique. A l'occasion d'une soirée exceptionnelle, les spectateurs sont invités à se plonger dans les harmonies complexes et subtiles, envoûtantes et planantes de la musique chorale sacrée des grands compositeurs américains des XX^e et XXI^e siècles. Sur le livret du concert se côtoient Charles Ives, Morten Lauridsen,

Eric Whitacre, Samuel Barber ou encore John Williams. Pour interpréter ces œuvres, 80 choristes d'Atoutchœur ne seront pas de trop et seront épaulés par 30 jeunes des chœurs préparés par Judith Refuggi et accompagnés de 15 instrumentistes de la classe d'orchestre de Guillaume Gras. L'occasion de célébrer les fêtes de Noël au son du répertoire américain. ■

En savoir plus :

<http://choraleatoutchœur.overblog.com>

Mi-saison déjà !

C'est déjà (presque) la mi-saison à La Vence Scène. Lancée en septembre dernier l'année culturelle aura déjà proposé à la fin du mois de décembre pas moins de neuf spectacles dont la plupart ont affiché complet. En 2019, huit rendez-vous exceptionnels sont encore à l'affiche, musique, théâtre, cirque et humour vont encore rythmer les soirées saint-égrévoises. Attention toutefois, car deux de ces spectacles, "Adieu monsieur Haffmann" et "La tragédie du dossier 512" sont déjà complets et les autres se remplissent à "vitesse grand V"... ■



BALLET : les séances ciné-ballet et ciné-opéra reprennent dès le 21 décembre à 20h avec "Casse-noisette"

l'agenda du 7 au 19 décembre

VENDREDI 7 ET SAMEDI 8 DÉCEMBRE

BIMBY : Build In My Back Yard, Construire dans mon jardin, entretien d'une heure gratuite avec un(e) professionnel(le) de l'architecture, en mairie de Saint-Egrève. Sur réservation : 04 76 56 53 17
urbanisme@mairie-st-egreve.fr

SAMEDI 8 DÉCEMBRE



Téléthon, relais nage et démonstration de natation synchronisée à la piscine Tournesol de Saint-Martin-le-Vinoux. De 14h à 16h.

Journée décembre en fête à la Bibliothèque Barnave conte et concert. Réservation : bibliotheque@mairie-st-egreve.fr ou 04 76 75 40 63 (voir aussi en page 4).

Atelier pâte fimo par l'association MJC à la Maison des Solidarités et des Familles. De 14h à 17h. Renseignements et réservations : 04 76 75 47 25
ou www.mjc-st-egreve.fr

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

Téléthon, défis sports à l'Espace Robert Fiat et au parc Marius Camet. De 9h à 13h.



Rugby, le RCCN reçoit Anne-masse sur le stade de la mairie. 13h30.

Du 10 au 25 DÉCEMBRE

Tombola de Noël des commerçants (voir aussi pages 4 et 5).

MARDI 11 DÉCEMBRE

Permanence gratuite de l'écrivain public, pour aider à rédiger un courrier, remplir un formulaire... de 9h à 11h. Sans rendez-vous.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

Atelier numérique "découvrir votre smartphone (Android et IOS)" à la bibliothèque Barnave. 10h. Inscription obligatoire. En savoir + : 04 76 75 40 63.

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

Matinée d'échanges, "Questions de parents / questions de grands-parents, quelle place pour chacun dans les familles d'aujourd'hui ?" proposée par la Maison des Solidarités et des Familles. A la bibliothèque Barnave. 10h.



Apéro concert par l'association MJC dans la salle polyvalente du Patio. Jean-Marc Dermesropian anime cette soirée dédiée à la chanson française, l'humour et la poésie. De 20h30 à 22h. Entré "libre participation".

JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE

Exposition, "Les Arts en fête" par les artistes amateurs saint-égrévois consacrée à la "Nature".

MARDI 18 DÉCEMBRE

Inscriptions à la section ski nordique et raquettes de l'USSE au complexe sportif J. Balestas au rez-de-chaussée des tribunes. De 19h15 à 20h.



Atelier numérique "Créer un site web : Wordpress et Joomla" à la bibliothèque Barnave. 17h30 à 19h. En savoir + : 04 76 75 40 63.

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

Conseil municipal, séance publique consacrée au budget 2019 en salle du conseil de l'Hôtel de ville. 19h.

LA VENCE SCENE cinéma



▶ Astérix, le secret de la potion magique

Le 7 décembre à 17h30 et 20h30 (3D); le 8 déc. à 11h, 14h et 16h; le 9 déc. à 11h et 14h; le 10 déc. à 18h; le 11 déc. à 18h (3D) et 20h.

▶ Mauvaises herbes

Le 7 décembre à 18h; le 8 déc. à 18h; le 9 déc. à 20h; le 10 déc. à 14h et 20h.

▶ Robin des bois

Le 7 décembre à 20h; 10 décembre à 20h; le 11 déc. à 20h.

▶ Sauver ou périr

Le 8 décembre à 17h30; le 9 déc. à 20h30.

▶ Casse-noisette et les quatre royaumes

Le 8 décembre à 11h, 15h et 20h30; le 9 déc. à 16h et 18h15; le 10 déc. à 17h30 (3D); le 11 déc. à 18h.

▶ Les Chatouilles

Le 8 décembre à 20h; le 11 déc. à 14h.

▶ Rémi sans famille

Le 9 décembre à 17h30 (avant-première); le 12 déc. à 14h, 17h30 et 20h; le 13 déc. à 18h; le 14 déc. à 18h et 20h30; le 15 déc. à 11h, 15h et 20h; le 16 déc. à 14h et 17h30; le 17 déc. à 14h (lundi cinéma); le 18 déc. à 17h30 et 20h.



▶ Pupille

Le 12 décembre à 18h30; le 13 déc. à 20h30; le 15 déc. à 17h30 et 20h30; le 16 déc. à 18h; le 17 déc. à 14h et 18h; le 18 déc. à 20h30.

▶ Petits contes sous la neige

Le 12 décembre à 15h (séance animée).

▶ Les veuves

Le 12 décembre à 20h30; le 13 déc. à 20h (VOSTF); le 15 déc. à 18h; le 16 déc. à 20h30 (VOSTF); le 17 déc. à 20h.

▶ Lola et ses frères

Le 12 décembre à 16h30; le 13 déc. à 17h30; le 15 déc. à 14h; le 16 déc. à 20h; le 17 déc. à 20h30; le 18 déc. à 18h.

▶ Mimi & Lisa, les lumières de Noël

Le 15 décembre à 16h30; le 16 décembre à 16h30.

▶ Mia et le lion blanc

le 16 décembre à 15h (avant-première).



ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes âgées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du Maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Députée de la 5^e circonscription de l'Isère :
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux
circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 12 19 23**
(hors retraite) Mardi, 9h-12h.
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
1^{er} lundi de chaque mois, 14h-17h.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
1^{er} jeudi et 3^e mercredi du mois après-midi sur RV en mairie
Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tournier, conciliateur de justice. Sur RDV en mairie.
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**
Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,
jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.
ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**

Voirie : n° vert **0 800 805 807**

Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**
Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30

régie assainissement **04 76 59 58 17**

* Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**

* Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**

soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours
fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Du 08 au 14/12 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 15 au 21/12 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 22 au 28/12 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 29/12 au 04/01 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux

Du 05 au 11/01 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée





SERVICE À DOMICILE

Interventions sur
Saint-Egrève et alentours

50%
de réduction /
crédit d'impôt*
*selon loi de Finances en vigueur

KaliServices
La qualité chez vous




Auxiliaire de vie
Aide à domicile

Aide ménagère
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle
38100 GRENOBLE

Tél. 04 58 00 54 92

www.kaliservicesadom.fr



des idées cadeaux
par milliers !

Votre magasin
créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies
 Beaux-Arts Loisirs Créatifs
 Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h
8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr



Paysagiste

Entreprise qualifiée



Espaces Verts

50%
réduction
sur crédits d'impôt*
*selon loi de Finances en vigueur



- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'encrochement
- > Engazonnement
- Plantation

- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - **04 74 94 04 80**
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

expression politique

Groupe

Priorité Saint-Égrève

Une équipe mobilisée au service des Saint-Egrévois

En tant que président du groupe majoritaire PSE, je tiens à saluer l'arrivée de Patrick Bertrand au sein du groupe des 26 élus. Je connais son engagement au service des autres, à l'image de ce qu'il a pu accomplir avec les scouts, association bien connue et active sur Saint-Egrève. La volonté de faire et d'œuvrer pour tous est un dénominateur commun à l'équipe. En réalisant de grands équipements tels que La Vence Scène, la piscine intercommunale qui est en plein chantier ou la médiathèque Barnave dont les travaux débiteront dans un an, notre liste montre son intérêt au service du bien-être des Saint-Egrévois. Rappelons que tout cela se fait dans un cadre financier sain, résultat de nombreuses années de bonne gestion et dont nous sommes les garants.

La future piscine intercommunale était un engagement de programme en 2014. Comme chacun peut le voir, la promesse est tenue puisque le chantier avance bien, entre le nouvel îlot des enfants et le parc de Fiancney. A proximité immédiate de la ligne E du tramway et au centre des six communes du SIVOM, ce nouvel équipement saura remplacer avec efficacité les deux piscines vieillissantes. Ce projet porté par le SIVOM s'est fait en concertation avec les acteurs associatifs et en tenant compte des besoins des futurs usagers. En 2020 cette piscine sera une réalité qui permettra d'inscrire la ville dans une modernité aquatique qui n'est malheureusement pas le lot commun de l'ensemble des piscines sur l'agglomération.

Dans un an ce sera au tour de la bibliothèque Barnave d'évoluer vers une médiathèque tout en conservant sa physionomie historique et en s'inscrivant au cœur du parc public. Cet équipement renforcera l'accès à la culture au plus grand nombre et en ciblant particulièrement le public le plus jeune. Ce sera un partenaire majeur pour nos établissements scolaires. Accroître la culture pour tous et plus généralement l'accès aux loisirs à toute la population, sont des ambitions claires et affichées de notre équipe.

Pascal de Fillipis, président du groupe majoritaire "Priorité Saint-Egrève"
www.facebook.com/prioritesaintegreve

Groupe

Saint-Égrève Autrement

Que se passe-t-il au sein de la majorité ?

Des élus démissionnent, d'autres ont quasiment disparu depuis plusieurs mois, peu de présents lors des réunions de commissions... Il y aurait-il un malaise au sein de l'exécutif municipal ?

Durant les 18 derniers mois, 4 élus de la majorité ont démissionné de leur poste. Et non des moindres puisqu'il s'agit de l'adjointe en charge des finances et des services aux publics, de la conseillère municipale déléguée à l'accès au logement pour tous, du conseiller municipal délégué à l'information et aux services numériques et, dernièrement, d'un conseiller municipal récemment élu. Pour 3 d'entre elles, ces démissions ont été justifiées par des divergences sur des sujets importants au sein de la majorité.

Que dire par ailleurs, des absences depuis 1 an, voire 2, de conseillers municipaux en charge de délégations importantes ? Ne cherchez pas à rencontrer 2 des 3 conseillers municipaux délégués à la proximité : vous n'y parviendrez pas ! L'une des 2 est également en charge du logement, elle n'est jamais présente ni en commission, ni lors des Conseils municipaux... Quant à Madame la Députée qui a conservé un poste de conseillère municipale, elle ne participe à aucun Conseil. Nous ne mentionnerons même pas ici le rôle que jouent les élus au Conseil de la métropole... nous ne le pourrions pas puisque nous n'avons jamais aucun retour !!!

Un engagement dans un mandat municipal ou métropolitain ne peut se faire à la légère. La fonction comporte des contraintes importantes, c'est bien entendu. Mais ne pas prendre en charge les délégations confiées ou ne pas rapporter ce que l'on fait à la Métro constituent un total manque de respect de nos concitoyens.

Quant aux démissions successives, elles sont bien la preuve de divergences importantes sur la conduite de ce mandat.

Sans volonté de polémiquer nous avons tenu à informer les Saint-Egrévois de cette situation.

Françoise CHARAVIN, Jean Marcel PUECH et Hassan BELRHALI (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Partageons sereinement nos biens communs!

A l'heure de l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi), il nous paraît pertinent de rappeler que même dans notre société très individualiste, nous partageons beaucoup de "biens communs": l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les paysages que nous voyons tous les jours, les rivières, les forêts, les rues, les parcs publics, le tram, ou l'environnement sonore. Ce que nous en faisons a un impact sur les autres habitants. La rue est un espace public partagé entre piétons, cyclistes et voitures. Heureusement, quelques règles ont été mises en place comme le code de la route et plus récemment le code de la rue. Les espaces commerciaux sont aussi des espaces ouverts au public faisant partie de nos paysages, ils sont réglementés mais des abus existent comme cette publicité dont la légalité n'est pas avérée. Les espaces publics sont des lieux de vie à l'usage de tous, espaces souvent organisés mais aussi lieux de liberté, de parole... Partager sereinement ces espaces ne va pas de soi. Chacun doit comprendre qu'il n'est pas seul et nous devons agir dans le respect de l'autre. Dans les parcs municipaux, coureurs, promeneurs et familles avec enfants cohabitent avec chiens et maitres. Dans les bois, chasseurs et promeneurs partagent un même espace (sauf vendredi, jour sans chasse). La collecte des déchets ménagers est organisée et se fait dans les containers prévus ou en déchetterie et non sur l'espace public. C'est ainsi que le partage raisonné des espaces participe au mieux vivre ensemble.

L.Amadieu, B.Ruef, E.Bruyant - groupe.eco.sol@orange.fr



Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

Maison du Lac : privatisation en eaux troubles !

Le transfert de l'EHPAD "Maison du Lac" se poursuit toujours sans informations aux élu.e.s de l'opposition et sans concertation !

Je me suis exprimée le mois dernier dans cette tribune pour dénoncer le caractère anti-démocratique et infondé du projet de privatisation de cet établissement public géré par le CCAS depuis plus de 30 ans et pour demander "le débat le plus large possible avec la population, les familles de résidents et vos élu.e.s des trois groupes d'opposition": aucune réaction du maire ou de ses élu.e.s...

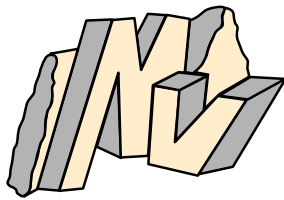
Nous avons interpellé le maire sous forme de lettre ouverte le 21 octobre, afin "de sursoir à ce projet de transfert de la gestion de l'EPADH "la maison du lac", et de nous procurer tous les éléments en votre possession qui témoignent de votre tentative d'explorer d'autres alternatives. Nous vous demandons pour cela la création d'une Inter-commission municipale, etc.": pas de réponse !

La majorité municipale, d'habitude si habile à communiquer sur papier glacé pour mettre en vitrine ses projets, étrangement se tait et affiche un silence crispé face aux vraies questions qui se posent !

Et pourtant de nouveaux éléments mériteraient bien débat : pourquoi choisir un organisme qui propose une hausse du tarif hébergement à 68 € par jour, contre 62 € aujourd'hui, soit une augmentation par résident et par mois de 180 € minimum ? Et qui demande en plus une subvention de 487 000 €, alors qu'aujourd'hui la Ville verse au CCAS moins de 100 000 €, fléchés sur l'EHPAD ? Pourquoi enfin choisir une structure qui propose un accord d'entreprise bien moins favorable pour les personnels que la Convention Collective Nationale du 31 octobre 1951 ?

Pourquoi tant de hâte à dépenser plus de deniers publics sans garanties d'un meilleur service public ? La "Priorité à St-Egrève" révèle ses idées libérales de droite en privilégiant la priorité à la baisse de ses effectifs, quitte à privatiser une structure entière pour répondre aux attentes de Macron et de ses députés "En marche arrière".

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquetstegreve.wordpress.com/>



MARBRERIE
DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

Les jardins de Lucie

Habiter une villa neuve à St Egrève
c'est possible !

Découvrez notre programme



HC Résidences
Proximité, Qualité, Sécurité - Architecture de Qualité

contact : 06 27 43 48 34

04 76 77 56 26

SAINT-ÉGRÈVE - PONT DE VENCE
UNE ADRESSE DE CHOIX POUR HABITER OU INVESTIR

RÉSIDENCES
BERNARD TEILLAUD

DÉMARRAGE DES TRAVAUX

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE

REMISE
EXCEPTIONNELLE

JUSQU'À

6 000 €⁽¹⁾

En ce moment, profitez des meilleures conditions
pour devenir propriétaire de votre appartement neuf du 2 au 4 pièces

ESPACE DE VENTE SUR PLACE : 1 Avenue du Général de Gaulle (à côté du Cinéma La Vence Scène)
Ouvert le mardi de 14h à 19h et du mercredi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h

RÉSIDENCES BERNARD TEILLAUD, une marque du groupe KAUFMAN & BROAD

0800 544 000

Service & appel
gratuits

bernard-teillaud.fr

(1) Remise de 3000 € pour les 2 pièces, de 5 000 € pour les 3 pièces et de 6 000 € pour les 4 pièces. Offre valable pour tout contrat de réservation signé entre le 6 novembre 2013 et le 15 décembre 2013 inclus, selon les stocks disponibles, sauf d'une réduction par acte notarié dans un délai de 2 mois sur les opérations en cours de travaux ou au plus tard à la date fixe dans le contrat de réservation portant sur une sélection de programmes - Avantage consenti sous la forme d'une réduction de prix d'acquisition - Le montant de la réduction varie en fonction de la typologie du logement avec un minimum de remise de 2% du prix de vente hors stationnement Kaufman & Broad Services - SAIRL au capital de 100 000 € - RCS Annecy 435 226 516 - N° Orias 14036570 - Illustrations : Vision Studio, 11/2013.

10 | JOURS XXL MAISON



Canapé 3 places
MASTER

~~2996€~~

1795€

+ 8,50 € d'éco-participation soit 1803,50 €

MOBILIER DESIGN & DÉCORATION

yvrai ameublement Z.I. St EGREVE

Canapé MASTER, prix encadré dans la couleur exposé et dans la limite des stocks : 1795 € + 8,50 € d'éco-participation, soit 1803,50 €. Canapé 3 places dossiers reculants L.190 x H.89 x P.102cm. Tissu 100% polyester. Structure en pin massif et multiplié. Assises en mousse polyuréthane H95 36 kg/m³ sur coussin 26 kg/m³. Dossiers en fibre Polyester siliconée. Suspensions assises : sangles élastiques entrecroisées, dossier : sangles élastiques. Pieds en métal. Offre valable 10 jours à partir de l'affichage dans les magasins participant à l'opération sur les produits signalés en magasin par un étiquetage spécifique. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours. Magasins indépendants membres du réseau XXL. Photos non contractuelles. Sauf erreurs typographiques.



www.xxl.fr